

les parcs OPEN et la Fibre enfin gérés en interne...enfin presque !

Déclaration préalable concernant le remplacement du DUO de l'AE

Suite à la mobilisation de notre OS ces dernières semaines nous avons obtenu le départ du Directeur de L'AE.

ASC : prestations votées

• **Billetterie abondée** : Le choix est restreint aux seuls prestataires ABICE et COS : 2 billets par an abondés 15 € par ouvrants droits et 2 billets abondés de 15 €/ayants droits. Adopté par SUD et CGT

Ce choix n'est pas conforme à notre souhait : Il alourdit la procédure, avec l'obligation de passer par le CE pour obtenir ses billets. Il ne permet pas l'accès aux prestataires de billetterie en ligne type France Billet, FNAC ou Ticketnet... L'offre de spectacle est

restreinte sauf à passer par la prestation Bourse aux Spectacles (remboursement sur facture sans abondement).

- **Aide Bibliothèque, médiathèque, ludothèque** : participation 30€ maxi/ famille. Vote unanime.
- **Aide pour la location de matériel de bricolage et ou de véhicule utilitaire** : soit remboursement de 50% de la location avec un plafond 90 € par an, soit achat de chèque Kiloutou (valeur 15€, abondé 6 €, 15 chèques maxi par an). Vote unanime
- **Aide abonnement théâtre et danse**, participation max 12 € par ouvrant droit et ayant droit. Vote unanime
- **Tout cela nous conduit à conforter notre position, de mise en place d'un montant de prestation annuelle pour chaque salarié, sans restriction thématique, seul garant d'une vraie équité d'accès aux prestations pour tous.**

Projet Parc Open et Fibre à l'UAT

• Dans la continuité du déploiement de PARC à l'UAT depuis un an, l'**objectif de ce projet est de ré internaliser une partie de l'activité assistance technique du parc Open et fibre de la DOSO afin de maintenir une activité et diminuer l'appel à la sous-traitance.** En 2016, 75 % des foyers équipés mobile et internet seront chez le même opérateur.

- Les sites d'Anglet, Albi, Limoges et Narbonne sont concernés. Un pas est déjà accompli par une partie des salariés dans l'acquisition des compétences nécessaires à ces nouvelles activités.
- **L'objectif est d'arriver à homogénéiser les 4 plateaux et les rendre « poly compétents » sur l'ensemble des domaines : Haut débit, TV, Home, Open et Fibre.** Le parcours de formation sera ainsi adapté à chaque cas en fonction du niveau de compétence déjà acquis. En Octobre 150 conseillers seront poly compétents TV et Open
- Le poste de travail ne changera pas, C'est le profil du salarié qui donnera accès aux nouveaux scripts. Des transferts vers l'assistance technique mobile (CCO), ou l'Accueil Commercial Open (AVSC, CCO) seront possibles.
- L'enjeu majeur reste de pouvoir faire monter en compétence les salariés actuellement sur l'accueil SAV (ligne fixe).
- **Ce projet permet d'assurer une activité sur les sites de l'UAT dans le cadre de la décroissance actuelle des flux et de la transformation du profil de nos clients plus équipés d'offres**



Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Véronique Etienne Elue Suppléante 0608217701

Jérôme Wartel Représentant Syndical 0682595240

convergentes. Le débat a eu lieu sur les difficultés que les conseillers de l'UAT pourront rencontrer dans l'évolution de leur métier (complexité des tâches, technicité des offres, polyvalence...) Nous resterons vigilants sur les mesures d'accompagnement de ce projet. **Il ne faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui 75 % de l'activité est soustraite et que pour accueillir Open la Fibre, le flux Usage sera confié à la sous-traitance.**

Projet Parc Open à l'AVSC

- **L'AVSC va reprendre une partie du Parc Open de la DOSO pour faire face au succès de cette offre au détriment des offres ADLS classique qui a provoqué une baisse des flux importante sur le parc Home.**

- Le parc Open de la DOSO est évaluée à 400 000 fin 2013, l'AVSC devrait en prendre en charge 70 000 mais **la Direction n'a pas été claire sur le parc Open géré par le CCOR et donc la part restant gérée par le sous-traitant Arvato.** A noter que les flux de l'assistance technique mobile seront transférés au CCOR et ceux de l'assistance technique Home à l'UAT **sans aucun dimensionnement des équipes nous soit précisés.**

- La Rochelle et Saintes sont les sites impactés par ce projet, le déploiement est prévu pour novembre.

- **L'arrivée de l'activité OPEN sur l'AVSC ne manquera pas d'alimenter les inquiétudes des salariés en particulier en transverse quant à un rapprochement avec le CCOR** (les départs ne sont pas remplacés, les TPS sont nombreux et le DUO se cherche activement un poste). La Direction considère que ce n'est pas un sujet alors même que des rapprochements ont déjà été présentés en CE des DO NOC et Sud-est.

UI AQUITAINE Pilotage Technique Client

- Le projet vise à améliorer le traitement des activités d'une partie des groupes Gestion Technique Clients (GTC) et Pilotage Production Clients (PPC) de l'UI Aquitaine des sites de Boulazac,

Bordeaux et Arveyres. Mise en œuvre prévue au T4 2013.

- Le processus est aujourd'hui très morcelé avec beaucoup d'intervenants, d'où une difficulté à s'engager vis-à-vis du client. Cela implique des clients perplexes et des salariés en manque de visibilité sur la production dont ils ont la charge. Une personne prendra le dossier de bout en bout ce qui redonnera de la confiance au client avec un interlocuteur ayant une visibilité totale sur son dossier.

- **Deux nouveaux métiers sont créés : Pilote Technique Client (PTC) et Pilote Technique Client Référent (PTCR).**

- **La mission du Pilote Technique Client** sera de piloter la livraison de la commande du client en se portant garant du respect de nos engagements et des délais. Il gèrera l'affectation des ressources techniques nécessaires aux services.

- **Le Pilote Technique Référent** interviendra sur les dossiers plus complexes Les flux chauds sont concernés par le Pilotage Technique, ce nouveau métier concerne 41 personnes sur les 3 zones Aquitaine. Les salariés désirant conserver leur métier de gestionnaire seront prioritaires.

Horaires d'été Boutique de La Teste

- **Nous regrettons un manque de transparence dans la communication faite par l'entreprise.** En effet **cette ouverture du dimanche est plus motivée par le diktat des gestionnaires de galerie marchande et la préservation de nos intérêts commerciaux que par un réel bénéfice du développement du chiffre d'Affaires le dimanche.** La faiblesse des flux et du Chiffre d'affaires les années précédentes ne justifie aucunement l'ouverture du dimanche.

Vote : Contre (14 voix)

Vie du CE

- **Le bureau propose le recrutement d'un assistant en CDI :** cette demande du Bureau du CE est motivée par un accroissement de l'activité du CE du au

transfert de la gestion des activités du CCUES vers le CE DOSO gestion vacances adultes, Billetterie. Ce recrutement est la transformation d'un contrat CDD en CDI. **Les documents présentés ne font apparaître que les activités en augmentation et pas celles en baisse ou qui ont disparues (exple : prestations retraités).** Il semblerait qu'il y ait eu une anticipation des demandes de prestations cette année mais le budget et les prestations n'étant pas infinis ce qui est pris n'est plus à prendre.

- **De plus ce recrutement va encore alourdir les frais de fonctionnement du CE déjà élevés (+ de 25%) plutôt que de simplifier les offres de prestations et donc les tâches des salariés du CE.**

Vote : pour 13 voix POUR (CGT, SUD et CFDT) et 2 abstentions (FO et CFE/CGC/UNSA).

- **Modification liste des ayants droits ouvrant droit :** Problème des salariés en congé parental qui ne sont pas éligibles aux prestations du CE car ARAVIS ne les reconnaît pas. Ce point est suspendu car la situation est à éclaircir (volonté politique et difficultés techniques).

Plan de Déplacement entreprise

- **Information par L'entreprise sur le projet de PDE à la DOSO.** Cet accord ne contient que deux réelles propositions d'aide :

- **Une aide (-30%),** en plus des dispositifs légaux (remboursement par l'employeur de 50% de l'abonnement mensuel), pour les transports en commun uniquement sur la CUB. Les autres salariés de la DOSO apprécieront.

- Un certain nombre de dispositions pour l'usage des « 2 roues propres », participation financière à l'achat et l'entretien, à condition de s'engager à faire le trajet domicile travail.

Cet accord à minima sera validé si les OS représentants 30% des suffrages le signent.

Prochain CE du 26, 27 & 28 juin 2013

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Véronique Etienne Elue Suppléante 0608217701

Jérôme Wartel Représentant Syndical 0682595240